



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

**Amicale nationale des fusiliers marins
et commandos**

Conseil d'administration

Procès-verbal de la réunion du 9 mai 2020

Le conseil d'administration de l'ANFMC a été convoqué en visioconférence par le président Paul Henri DESGREES du LOÛ, le samedi 9 mai 2020, suite à l'annulation du congrès, en raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de covid 19. Il souhaite la bienvenue à Antonio CIMINNA et remercie les présidents de sections de leur participation. Le conseil est ouvert à 18 h 15.

Participation

		Présents	Excusés ou absents
Bureau national		Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ	
		Yves GUILMEAU	
		Richard LIS	Excusé
Présidents de sections	Aquitaine	Erick POINEAU	
	Brest	Antonio CIMINNA	
	Est	Claude GIBOULOT	
	Lorient	Philippe AUBRY	
	Paris	Jean Pierre MONMASSON	
	Toulon	Patrick GUIOL	

Le président demande des nouvelles de nos adhérents en cette période de pandémie.

A la connaissance des présidents, aucun décès n'y est lié. Ils n'ont noté aucune demande d'aide particulière.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

YG09/2020

A Ouistreham, Léon GAUTIER demeure bien confiné et ne sort pas de chez lui. Nous avons des contacts avec sa fille qui nous tient informés.

Au Conquet, Mr François FALHUN, pensionnaire dans un EPHAD, supporte difficilement sa condition. Ces nouvelles nous ont été communiquées par son fils.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV. du C.A. du 28 février 2020.**
- **Interventions des présidents de sections.**
- **Intervention du président national.**
- **Intervention du trésorier national.**
- **Questions diverses et tour de table.**

1- PV. du CA du 28 février 2020 : le PV. est approuvé à l'unanimité.

2- Interventions des présidents de sections :

- **AQUITAINE :**

Le président Erick POINEAU nous fait part de l'avancement du congrès 2021 qui se tiendra du vendredi 23 au 26 avril au matin, à St Georges de Didonne, au Club IGESA.

Accueil : le vendredi 23 avril.

CA et AG le samedi 24 dans l'après-midi.

Samedi soirée récréative.

Dimanche : navigation sur la Charente.

Le programme et la fiche de participation parviendront aux présidents en fin d'année.

- **BREST :**

Le président Antonio CIMINNA fait le point sur la sortie de la position « en sommeil » de la section brestoise.

Les drapeaux mis en garde au musée des FM de Lorient ont été récupérés. Un courrier avait été adressé au CDT de l'école, président du musée des FM.

Le président Paul-Henri précise les diverses formalités à accomplir suite à la réactivation de la section de Brest :

- -La section doit se doter de statuts et d'un RI conformes à ceux de l'ANFMC. Elle prend le nom de : ***Amicale des Fusiliers Marins et Commandos de BREST (AFMC BREST)***
- L'aire géographique sont les départements du Finistère et des Côtes d'Armor.
- Pour les démarches administratives et le courrier son adresse sera celle du président.
- Dès que cela sera possible, le président de la section de Brest convoquera une assemblée générale constitutive pour entériner ces dispositions.

Il faut modifier le RI et annexes de l'ANFMC.

Après les interventions des membres, **ces dispositions sont validées par le CA.**

•

[Tapez ici]

[Tapez ici]

YG09/2020

- **EST :**

Le congrès 2020 qui devait se tenir à Beaune a été annulé. La décision a été prise le 20 avril, lors de la vidéoconférence du CA organisée par le président national.

Le président Claude GIBOULOT expose les conditions du remboursement des frais d'inscription et d'hôtel. Il demande la possibilité que la caisse du BN prenne en charge les frais postaux estimés à 200€, à valoir sur les 1000€ versés par la caisse du BN pour les besoins du congrès.

A l'issue du vote, le CA valide l'attribution de cette allocation de 200€.

Commentaire [YG1]:

Projet de la stèle de LUZY (Nièvre),

La stèle dressée en hommage aux dix FM tombés lors des combats de septembre 1944, doit remplacer une plaque détériorée par le temps, apposée sur le mur d'une maison privée. La mairie a donné son accord et a défini son emplacement. Le devis est de 6300€.

A ce jour, la section a reçu 3200€. Le secrétaire national a adressé un dossier à l'ONAC.

Claude remercie Lorient pour sa générosité. Il convient de solliciter à nouveau nos adhérents pour ce projet.

D'autres pistes sont évoquées et sont à concrétiser.

- **LORIENT :**

Pas de question.

L'amiral Philippe de GAULLE était invité pour le dépôt de gerbe au pied de la statue du Général, pour le 75^{ième} anniversaire du 8 mai 1945. En raison de son grand âge, il n'a pu se déplacer.

- **PARIS :**

Pas de question.

- **TOULON :**

Les cérémonies des anniversaires de mai et juin sont annulées. Celles du débarquement en Provence sont maintenues.

En ce qui concerne le 75^{ième} anniversaire des combats de l'Authion (1^{er} RFM, printemps 1945), la section de Toulon, en relation avec le GFM de Toulon et avec les autorités locales des Alpes-Maritimes, coordonne les cérémonies d'anniversaire qui sont reportées au 3 et 4 octobre, si la situation sanitaire le permet.

3-Interventions du président national :

- Nous ne savons pas si les cérémonies du 6 juin à Ouistreham sont maintenues ou réduites. Le président prendra contact avec l'école des F.M.
- Le président rappelle les points de l'ordre du jour de l'AG de l'ANFMC qui se tiendra en vidéoconférence le samedi 23 mai à 18 h 00. Les codes de connections ont été communiqués aux présidents de sections.
- Maintien à 5 € de la part reversée par les sections au bureau national.
- Les assemblées générales de la FNAP et SOFINS sont reportées au 14 et 15 octobre.
- Le président contactera le général LEBEL, au sujet de la cagnotte en soutien au SSA, dans la lutte contre le SARS COV2.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

YG09/2020

- Le président commente les chiffres des effectifs du tableau retourné par les sections.
- Après les échanges avec les intéressés, les prochains congrès sont ainsi prévus :
EST :2022, TOULON :2023.

5- Intervention du trésorier national :

Richard LIS étant excusé, les comptes seront présentés lors de l'AG.

6- Questions diverses et tour de table :

PARIS : Jean-Pierre fait état d'un dossier identique au sien pour l'attribution de la carte du combattant. Ce dossier a été rendu irrecevable par l'ONAC. A l'examen de la validation des services, le BMMCGR n'a pas validé le temps de mission de l'intéressé alors que celui était dans le même groupe que Jean Pierre ; le demandeur va faire appel.

TOULON :

La section va reprendre ses réunions. Une journée de cohésion sera organisée en septembre.

LORIENT : Philippe évoque à nouveau un congrès tous les deux ans. C'est en réflexion.

BREST :

Antonio se montre satisfait de notre réunion. Après avoir œuvré depuis deux ans , il touche au but en réactivant la section brestoise. Philippe apporte son analyse sur le réservoir en matière de recrutement.

LORIENT :

Une réunion de cohésion sera organisée en septembre. L'école des FM a repris ses activités.

Le président remercie les participants et clôt le CA à 19 h 40.

Paris, le 9 mai 2020

Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ
Président de l'ANFMC

Secrétaire national de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion

Signé Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ

Signé Yves GUILMEAU